

QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

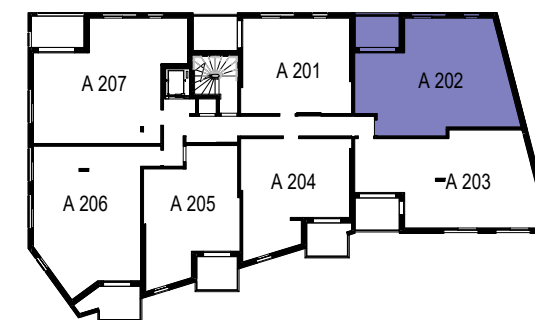
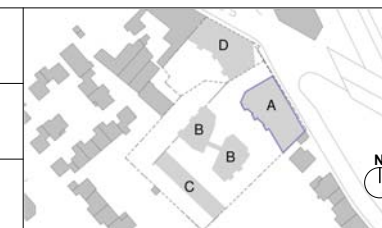
COURTIL Le MEVEL

2 rue George le Mevel
44200 Nantes

A 202

Logement T3

Niveau R+2



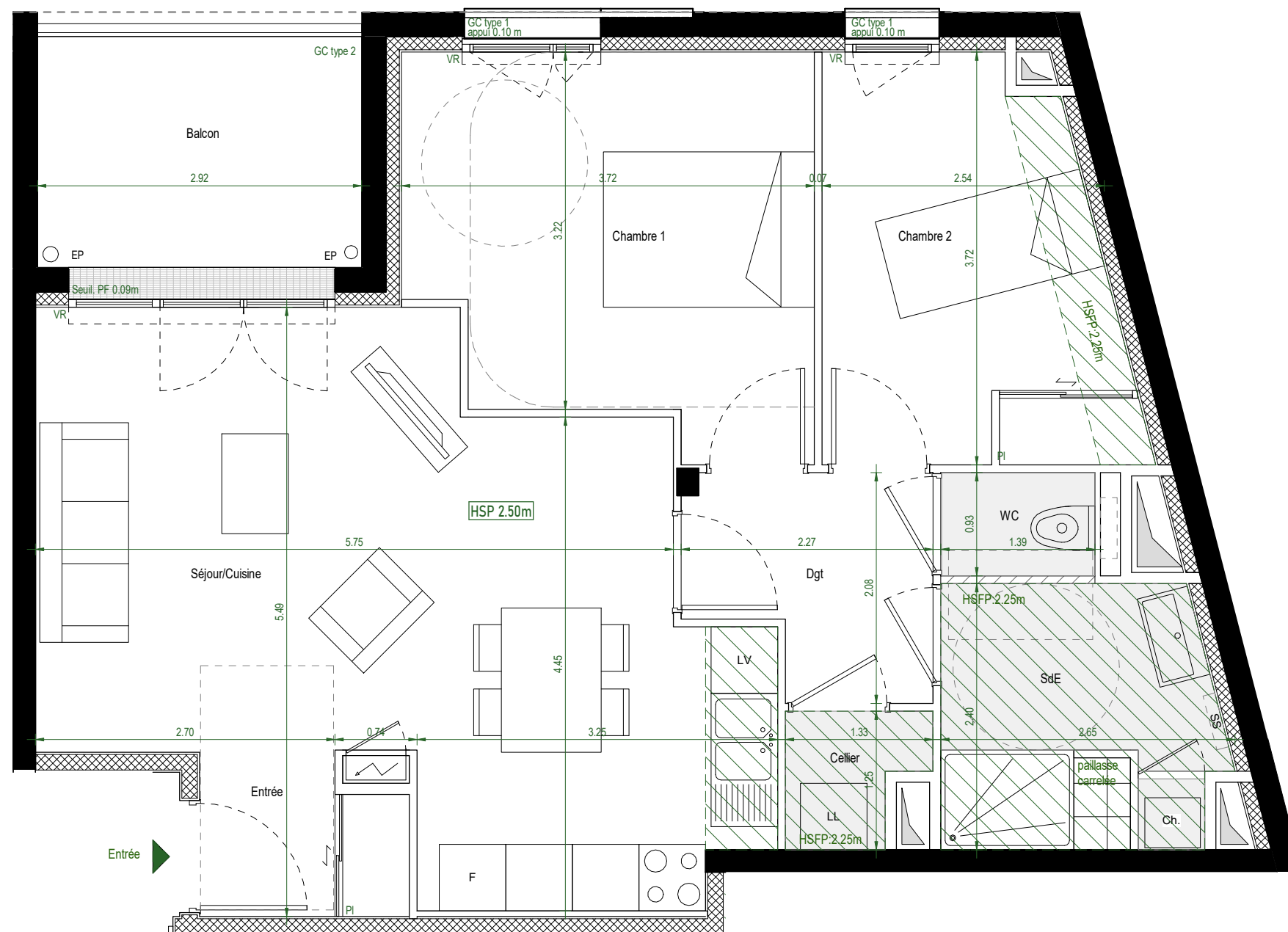
Plan de localisation

Nom	Surface
Entrée	2.60 m ²
Séjour/Cuisine	26.50 m ²
Chambre 1	12.00 m ²
Chambre 2	9.20 m ²
SdE	5.70 m ²
WC	1.30 m ²
Cellier	1.40 m ²
Dgt	4.00 m ²
SHAB	62.70 m ²
Balcon	6.10 m ²
Annexes	6.10 m ²
TOTAL	68.80 m ²

Tableau de surface

PF	Porte-fenêtre	-----	Espace de manoeuvre obligatoire pour les PMR
OB	Fenêtre oscillo-battant	-----	Retombée de poutre
FX	Vitrage fixe	-----	
All. vitrée	Alège vitrée ht. 40cm	-----	
VR	Volet roulant	-----	
Ch.	Chaudière	-----	
SS	Seche-serviette	-----	
LL	Lave-linge	-----	
LV	Lave-vaisselle	-----	
PL	Placard	-----	
GC	Garde-corps	-----	
HSP	Hauteur sous plafond	-----	
HSFP	Hauteur sous faux-plafond	-----	
		-----	Espace de manoeuvre obligatoire pour les PMR
		-----	Retombée de poutre
		-----	Cloison démontable
		-----	Faux-plafond ou soffite
		-----	Tableau électrique (GTL)
		-----	Gaine technique
		-----	Caillebotis
		-----	Carrelage

Légende



Jba

SCCV NANTES LE MEVEL
10, rue Magdeleine - CS 40504
44275 Nantes - Cedex 2

0 1 3 m

Format A3 25/04/2024
indice D

NB : Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux. Dans les cuisines, les indications "LL, LV, frigo, évier", sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.